

## Être acteur de la prévention des risques psychosociaux dans son entreprise

### Objectifs

A la fin de la formation les stagiaires seront capables de :

- Comprendre les risques psychosociaux et connaître les facteurs de risques et leurs conséquences
- Identifier les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes dans la prévention des risques psychosociaux (RPS)
- Repérer et évaluer les signaux d'alerte individuels et collectifs
- Connaître les différents niveaux de Prévention et d'évaluation
- Appréhender la méthodologie de mise en place des outils de prévention
- Formaliser les RPS dans le DUERP et proposer des actions de prévention adaptées

### Public

Dirigeants, Manager, RH, DRH, Responsable relations sociale, responsable prévention, toute personne en charge de la prévention et des questions de sécurité

### Pré-requis

Voir public

### Programme

#### 1/ Définition des des risques psychosociaux (RPS)

- Que sont les RPS ?
- Quels en sont les facteurs de risques ? (Rapport GOLLAC)
- Quelles sont les conséquences sur la santé et pour l'entreprise ?
- Mise en situation

#### 2/ Les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes dans la prévention des RPS

- Rôle des différentes parties prenantes internes : employeur, RH, référent harcèlement, CSE, manager, collaborateurs
- Focus sur la responsabilité juridique de l'employeur :
- Obligation générale de sécurité incombant à l'employeur
- RPS et accident du travail et maladie professionnelles (AT/MP)

#### 3/ Repérer et évaluer les signaux d'alerte individuels et collectifs

- Détecter les signaux d'alerte chez l'individu/ comportements observables, dans le collectif et dans le travail
- Comment « aller vers » et « recevoir » le collaborateur/mener un entretien avec une personne en difficulté
- Développer l'écoute active et l'assertivité
- Les principes de la CNV et de la médiation

#### 4/ Connaître les différents niveaux de Prévention et d'évaluation

- Quelles sont les différentes formes de prévention ?
- Quand mettre en place une démarche de prévention
- Quelles sont les étapes clés d'une démarche de prévention ?
- Quand et comment mettre en place une démarche de prévention

#### 5/ Focus sur les outils de prévention :

#### • DUERP et RPS :

- Pourquoi intégrer les RPS dans le document unique d'évaluation ?
- Identification & évaluation des RPS dans le DUERP
- Méthodologie (les acteurs, les principes à respecter, les postures à tenir et celles à éviter, la phase d'audit, le plan d'action, la restitution de résultats, et le suivi des actions)

#### • Baromètre social : valoriser cet outil d'évaluation dans la démarche de prévention des RPS

- Méthodologie (les acteurs, les principes à respecter, les postures à tenir et celles à éviter, la phase d'audit, le plan d'action, la restitution de résultats, et le suivi des actions)

#### • Diagnostic RPS : quand le mettre en place ?

- Méthodologie (les acteurs, les principes à respecter, les postures à tenir et celles à éviter, la phase d'audit, le plan d'action, la restitution de résultats, et le suivi des actions)

#### • L'enquête interne en tant qu'outil curatif dans une situation de « crise » : Comment gérer concrètement un signalement RPS

- Méthodologie (les acteurs, les principes à respecter, les postures à tenir et celles à éviter, la phase d'audit, le plan d'action, la restitution de résultats, et le suivi des actions)
- Accompagner l'individu et le collectif après une enquête interne

### Méthodes pédagogiques

- Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé avant le début de la formation
- Illustration et mise en œuvre par des cas pratiques basés sur des cas concrets
- Échanges sur les problèmes concrets rencontrés par les stagiaires
- Un support pédagogique est remis à chaque participant

### Suivi et évaluation des résultats

- Document d'évaluation de satisfaction
- QCM de positionnement en entrée et d'évaluation des acquis de fin
- Nombreux exercices et cas pratiques tout au long de la formation
- Certificat de réalisation individuel

### Tarif

En inter :

Tarif adhérent : 1250 € HT (TVA 20%) pour 2 journées

Tarif non adhérent : 1350€ HT (TVA 20%) pour 2 journées

En intra : Nous contacter

Être acteur de la prévention des risques psychosociaux dans son entreprise

## ■ Durée

2 journées soit 14 heures

## ■ Intervenant(s)

Véronique LE DREN, Consultant formateur spécialiste du sujet,